QUOTIDIEN : 0,50

JEUDI 26 ET VENDREDI 27 DÉCEMBRE 1940

LE RÉVEIL DU NORD

186, rue de Paris. — Téléphone 471.56 et 471.57

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

43, Boul. Haussmann, PARIS (9e).

SERVICE

L'ESPAGNE un peu moins romantique

La vie quotidienne y est bouleversée par la lutte contre l'oisiveté

La « Brüsseler Zeitung » brosse le tableau suivant des transformations profondes apportées par le Gouvernement, dans la vie quotidienne en Espagne :

Une vie décalée

Le journal officiel espagnol a publié une ordonnance qui, sous le prétexte décisif « de réglementer les heures d'ouverture des bureaux, des magasins et expositions publiques et en général toutes les institutions », ne contribuera ni plus ni moins qu'à fixer aux citoyens espagnols, quand ils devront se coucher et se lever.

Là dessus ne nous trompons pas. Il s'agit de toute autre chose que d'une ordonnance de police.

A partir du 15 décembre, dans tous les bureaux, en **Espagne**, le travail de la matinée devra être terminé à **13 h. 30**, et celui de l'après-midi à **20 heures**.

Les chefs des différents services fixeront les heures de début du travail.

Les entreprises d'utilité publique et les exploitations privées devront se conformer et s'adapter à ce plan.

Les étalages publics doivent fermer au plus tard à **minuit**.

L'heure de fermeture des cafés, dancings et autres établissements de distraction est fixée à 1 heure.

De minuit à 7 heures du matin on ne doit plus entendre des domiciles privés, ni radio, ni autres bruits troublant la tranquillité publique.

« L'habitude déjà vieille de passer la nuit dehors », dit-on dans l'ordonnance, « qui était vécue par une minorité oisive de la capitale, s'était étendue à tout le reste du pays. Elle a gravement influencé nos mœurs, de sorte qu'elle reflète aujourd'hui le retard et le désordre généralisés — un régime qui considère le travail comme le trésor le plus grand et le plus honorable de la nation, ne peut pas plus longtemps tolérer de tels maux ».

Lorsque la guerre civile a été terminée, on a dû s'entretenir de la question à **Burgos**, en pleine conscience de la puissance acquise, et veiller à mettre de l'ordre dans le chaos pittoresque de la vie courante quotidienne.

Les généraux couverts de poudre et durcis dans les combats se serrèrent les mains et déclarèrent, épouvantés, que cela constituerait une deuxième révolution.

(Lire la suite en deuxième page)

APRÈS LES BOMBARDEMENTS DE BALE ET DE ZURICH

Genève, 25. — A la suite des bombardements de Bâle et de Zurich, le correspondant de Berne du Journal de Genève, déclare qu'on envisage en Suisse la possibilité de demander le rappel de l'ambassadeur de Suisse à Londres.

Une nouvelle violation du domaine aérien helvétique

De nouveaux avions étrangers ont violé le domaine aérien en Suisse. Ils allaient du Nord au Sud et survolèrent le territoire vers 23 heures; ils revinrent vers une heure du matin, volant au-dessus de la Basse-Engadine. L'alerte fut donnée à Karr, dans le canton des Grisons, mais aucune bombe ne fut lancée.

Le Maréchal Von Brauchitsch a parlé aux soldats allemands

« CETTE ANNÉE NOUS FÊTONS LA NOEL DEVANT LA MER QUI NE PROTÈGERA L'ANGLETERRE QU'AUSSI LONGTEMPS QUE CELA CONVIENDRA A L'ALLEMAGNE ».

Bruxelles, 26. — Le commandant supérieur de l'armée allemande, le Général Feld-Maréchal Von Brauschitsch a passé la nuit de Noël au front et à l'occasion de la fête de Noël donnée par une batterie de la côte de la Manche, a prononcé un discours radiodiffusé adressé aux soldats allemands.

Le Maréchal von BRAUCHITSCH (Ph. Keystone)

Le commandant en chef a d'abord rappelé que les soldats allemands avaient passé la fête de Noël de l'an dernier devant la ligne Maginot qui devait protéger la France et qui n'a pas réussi à remplir sa tâche.

« Cette année, nous fêtons la Noël devant la mer qui ne protégera l'Angleterre qu'aussi longtemps que cela conviendra à l'Allemagne ».

Le général Von Brauschitsch a poursuivi :

« Tous les adversaires continentaux de l'Allemagne ont été abattus. L'Angleterre ne possède plus de glaive du continent à sa disposition ainsi, il ne nous reste plus qu'une seule tâche, celle de faire mordre la poussière au dernier et au plus tenace adversaire et à reconquérir ainsi la paix.

» Aujourd'hui, il s'agit de briser la domination de l'Angleterre et écarter une fois pour toutes cet état d'instabilité qui a toujours été provoqué par la Grande-Bretagne et en arriver ainsi à un ordre nouveau et une paix durable en Europe ».

Finalement, le Général Feld Maréchal a exprimé sa conviction que la guerre était déjà pour ainsi dire gagnée et que le Führer la terminerait de la façon qui conviendrait afin d'assurer la sécurité de l'avenir du peuple allemand.

LE CHANCELIER HITLER A PASSÉ NOEL AVEC SES TROUPES

Berlin, 25. — L'agence D. N. B. communique : « Comme l'année précédente, le chancelier Hitler, commandant en chef des forces armées a passé ce deuxième Noël de guerre parmi les soldats et ouvriers du front occidental ».

D'autre part, M. Rudolf Hess, envoyé personnel du Führer a passé les fêtes de Noël parmi les troupes allemandes en France occupée.

UN ORDRE DU JOUR DU MARÉCHAL GOERING

Le Maréchal Goering a publié un ordre du jour à l'armée de l'air dans lequel il dit notamment :

« Camarades, voilà déjà le deuxième Noël que nous sommes en guerre. Des victoires ont été remportées. Je comprends bien que tous les hommes de l'aviation allemande voudraient bien être avec les leurs, mais la nécessité et la discipline s'y opposent. Nous ne sommes qu'une famille et nous n'avons qu'un but, la victoire décisive et finale. Je ne doute nullement que le Noël prochain soit celui de la victoire et de la paix ».

M. RUDOLF HESS PROCLAME SA FOI DANS LA VICTOIRE DE L'ALLEMAGNE

Berlin, 26. — M. Rudolf Hess, ministre du Reich, remplaçant du Führer a adressé, à l'occasion de ce deuxième Noël de guerre, un discours radiodiffusé aux Allemands vivant à l'intérieur et à l'extérieur du pays, ainsi qu'aux soldats des trois armes du Reich.

Rappelant que, l'an dernier, il adressa un même salut du bord du destroyer qui succomba dans la bataille de Narvik, M. Hess adresse un adieu aux héros qui sont tombés pour le peuple allemand.

Il ne peut, dès maintenant, dégager la signification ni la portée de cette victoire pour laquelle ils sont tombés, mais chacun a déjà la conviction inébranlable qu'ils ont travaillé pour la victoire de l'Europe et peut-être même pour la paix du monde. En une seule année, la face de l'Europe a changé et beaucoup de peuples de notre Continent ont déjà brisé les chaînes ploutocratiques.

(Lire la suite en deuxième page)

Le Maréchal Pétain a adressé aux Français un émouvant message de Noël

« FAITES LE SERMENT DE PARTICIPER DE TOUTES VOS FORCES A LA RENAISSANCE DE LA FRANCE... », LEUR A-T-IL DIT DANS SA CONCLUSION.

A la Mairie du Xe arrondissement, on distribue aux chômeurs 1 kilo de pommes de terre, offert par le Maréchal PÉTAIN, à l'occasion de Noël. (Ph. S.A.F.A.R.A.)

Vichy, 25. — Hier soir, à 21 h., le Maréchal Pétain, chef de l'Etat, prenant la parole devant le micro de la radiodiffusion nationale, a adressé aux Français l'émouvant message de Noël suivant :

« Mes chers amis, il n'est pas encore minuit, mais déjà beaucoup d'entre vous veillent, comme ils veillaient au cours des années heureuses. Je viens leur tenir compagnie.

» Pour la plupart d'entre vous, ce Noël sera triste ; dans bien des foyers, des places resteront vides, des places d'êtres chers. Beaucoup ne reviendront plus qui s'asseyaient joyeux, l'année dernière, permissionnaires de dix jours, autour de la table de famille. Que notre première pensée soit pour eux : ils ont sauvé l'honneur. D'autres attendent, loin de vous, prisonniers sur la terre étrangère ; peut-être entendront-ils, ce soir, la messe dans leur camp, peut-être dépilleront-ils avec amour le beau colis que vous leur avez envoyé. Jamais dans leur exil et dans leur solitude, ils n'ont été plus près de vous.

» Je pense aussi, ce soir, à tous ceux qui souffrent, à ceux qui ne mettront dans leur cheminée, ni bûche, ni charbon, à ceux qui ont entendu jadis parler du réveillon et qui ne savent pas ce qu'ils mangeront demain ; aux enfants qui ne trouveront pas de jouets dans leurs souliers ; aux réfugiés qui n'entendront plus, cette année, la cloche de leur village. Je pense aux pauvres, à tous les pauvres, à ceux des salles de nuit et des soupes populaires, aux chômeurs, à tous les malheureux que l'entr'aide d'hiver n'a pu secourir encore, à ceux qui se raidissent, à ceux qui s'abandonnent.

» Mes enfants, Noël, ne l'oubliez pas, c'est la nuit de l'Espérance, c'est la Fête de la Nativité. Une France nouvelle est née, cette France ce sont vos épreuves, vos remords, vos sacrifices qui l'ont faite, comme vous saurez la faire belle demain.

» Mes amis, ayez confiance, reprenez courage, faites, ce soir, le serment de participer de toutes vos forces à cette grande renaissance, pour que vos enfants connaissent à nouveau les Noëls dans la joie ».

LA REFONTE de la Législation économique et sociale

ELLE VA SE POURSUIVRE PAR LA MISE SUR PIED DE NOUVELLES ET IMPORTANTES MÉTHODES

Vichy, 25. — Les problèmes qui se posaient à l'attention du Gouvernement du Maréchal Pétain lorsque le pouvoir fut remis entre ses mains n'étaient pas moins urgents que difficiles à résoudre, dans le social que dans l'économique. Le marché du travail était bouleversé ; il fallut d'abord que le Ministère de la Production industrielle et du travail invitât, dès le début de juillet, les industriels à éviter dans la mesure du possible les licenciements et à organiser le travail par roulements. Les employeurs reçurent des avances de trésorerie pour leur permettre de payer les indemnités de licenciement et les congés payés.

La loi établit provisoirement le travail de 40 heures ; on réprima le travail noir et les cumuls ; on réglementa le travail de la femme mariée. De nombreux projets, notamment pour la retraite des vieux travailleurs, sur la limitation à 16 ans de l'âge d'admission au travail, tendent aujourd'hui au même objet. Les services du Placement et du Chômage firent l'objet d'une réorganisation profonde s'accompagnant du relèvement appréciable des allocations de chômage. Un vaste programme de travaux vint épauler cet ensemble de dispositions, dont les premiers résultats se sont déjà faits sentir, ne serait-ce que par la courbe du chômage qui, contrairement aux années précédentes, a eu en cette saison un mouvement de régression.

Mais il est encore des travaux à l'étude : les services du Ministère ont préparé une réforme de la législation sociale, des allocations familiales et des congés payés ; ils ont également posé les bases de réadaptation et de formation professionnelle. Donner un métier, favoriser la formation de l'artisanat rural, tout en améliorant les conditions d'existence des masses ouvrières, telles ont été dans ce domaine les desseins du Ministère.

Au seuil de cette nouvelle année, on ne peut dire que l'œuvre est terminée ; elle reste à compléter par l'aboutissement des nombreux projets en cours, par l'organisation de la profession et le regroupement des masses ouvrières, celles dont la majorité est toute prête à participer à la tâche de salubrité que s'est donnée la révolution nationale sous l'impulsion du maréchal Pétain.

LA FUTURE CHAMBRE CONSULTATIVE NE SERA PAS ÉLUE...

...mais ses membres seront choisis par le Chef de l'Etat, parmi les personnalités politiques, le clergé, la magistrature, l'armée, etc.

Vichy, 25. — Le Ministre de l'Intérieur poursuit activement l'élaboration du projet annoncé récemment par le maréchal Pétain et relatif à la création d'une Chambre consultative.

Le texte sera très prochainement inséré au Journal Officiel.

Les membres de la Chambre consultative ne seront pas élus, mais choisis par le chef de l'Etat, non seulement parmi les personnalités politiques, mais aussi dans le clergé, la magistrature et l'armée. Il sera fait appel, en outre, à des représentants de l'industrie, du commerce, du travail et de l'artisanat.

Une danse typique andalouse en pleine rue d'ALCALA. (Ph. Archives)

L'ORGANISATION DE LA CORPORATION DES MARINS

L'Amiral DARLAN (Ph. Keystone)

(Lire notre information en 2me page)

LE RETRAIT DE LA CIRCULATION DES PIÈCES DE 25 CENTIMES

Vichy, 25. — Le « Journal Officiel » publie un arrêté du Ministre Secrétaire d'Etat aux Finances disposant qu'à partir du 1er février 1941, les pièces de 0 fr. 25 en bronze de nickel cesseront d'avoir cours légal.

AUCUNE ATTAQUE n'a eu lieu pendant la nuit de Noël

Le communiqué allemand

Berlin, 25. — *Le Haut Commandement des forces armées allemandes a publié, aujourd'hui 25 décembre, le communiqué suivant :*

Au cours de l'entreprise effectuée le 23 décembre, nos vedettes lance-torpilles ont coulé un troisième navire ennemi de 2.500 tonnes, à côté des deux navires dont parlait le communiqué d'hier.

Après les attaques de formations considérables d'avions de combat effectuées dans la nuit du 23 au 24 décembre contre MANCHESTER, attaque particulièrement efficace en raison de la bonne visibilité et ayant créé des incendies énormes, l'arme aérienne allemande n'a déclenché aucune attaque au cours du 24 et dans la nuit du 24 au 25 décembre.

L'ennemi n'a également pas entreprise d'attaques contre le territoire du Reich.

Le communiqué italien

Rome, 25. — *Le Grand Quartier Général des forces armées italiennes communique ce qui suit :*

Dans la région frontalière de la Cyrénaïque, la situation reste inchangée. Nos formations aériennes ont poursuivi leurs attaques à la bombe et à la mitrailleuse contre les formations motorisées ennemies. Les postes ennemis avancés ont, de nouveau, été bombardés de façon intensive.

Dans une base navale ennemie, des explosions et des incendies ont été constatés.

Dans la Tripolitaine, l'ennemi a bombardé la ville et le port de Tripoli et a causé quelques dégâts.

Sur le front grec, le mauvais temps entrave les opérations. Des tentatives d'attaques ennemies ont été repoussées.

Une escadrille d'avions de chasse italiens effectuant un vol de patrouille, a repoussé avec vigueur une attaque ennemie sur Valona.

Plusieurs avions du modèle Blenheim, qui voulaient éviter le combat ont été mitraillés et poursuivis.

En Afrique orientale, notre formation de patrouille attaquée le 23 décembre par des automobiles armées, a forcé celles-ci à battre en retraite et a infligé des pertes à l'ennemi.

Hier vers midi 26, un avion ennemi a survolé Naples et ses environs et a lancé quelques bombes incendiaires, ainsi que les tracts usuels.

Le Général Bergeret est rentré à Vichy

Vichy, 25. — Ainsi que nous l'avons dit, le général Bergeret, Secrétaire d'Etat à l'Aviation, vient d'accomplir une tournée d'inspection des forces aériennes françaises du Levant. Parti en avion de Vichy le 18 décembre, le général Bergeret était à Beyrouth dès le 19. Le Secrétaire d'Etat à l'Aviation a visité les principales régions du Levant, inspectant notamment les bases d'Alep et de Damas avant de revenir à Tunis où il devait être l'hôte de l'amiral Estéva, Résident général.

Le général Bergeret est rentré hier à Vichy.

Au cours de tout son voyage, le Secrétaire d'Etat a reçu des autorités et des populations l'accueil le plus chaleureux, et il a pu constater leur profond attachement au maréchal Pétain.

Malgré la brièveté de son inspection, il a pu étudier sur place les besoins essentiels des forces aériennes françaises dont la condition est excellente, ainsi que l'organisation des liaisons aériennes civiles.

VITESSE AUTOMOBILE

40 KM. DANS LES AGGLOMÉRATIONS
80 KM. HORS DES AGGLOMÉRATIONS

Ce sont des chiffres maxima. Il importe, cependant, de tenir compte du trafic routier, carrefours et autres, pour régler sa vitesse sous le signe de la plus grande prudence.

UN DRAME s'est déroulé à Rumilly-en-Cambrésis

Frappé à la tête à coups de sabot par sa femme, un ivrogne est mort de congestion causée par le froid et des suites de ses blessures

Les époux FAVRE-GOUY. (Ph. Réveil)

Dans la paisible commune de Rumilly-en-Cambrésis, s'est déroulé un drame lundi, vers 13 h.

Les habitants de la commune savaient que de violentes scènes de ménage presque journalières mettaient aux prises les époux Favre-Gouy.

Le couple, qui habitait une coquette petite maison avec dépendances rue de l'Egalité, aurait pu vivre tranquille et heureux, mais l'homme s'adonnait à la boisson et reprochait continuellement de nombreuses choses à sa femme, la traitant même grossièrement et la frappant à l'occasion, à tel point que celle-ci devait s'enfuir chez des voisins en attendant que le calme fut revenu chez elle.

Félicien Favre, la victime, né à Rumilly, en janvier 1897, s'était marié le 1er mars 1926 avec Edéa Gouy, née le 20 mai 1896 à Provins. Il avait alors légitimé un enfant de sa femme, le jeune Antony, né en 1915 à Cambrai.

Les débuts du mariage furent assez heureux et calmes, mais peu de temps après Félicien Favre s'adonnait à la boisson, et des scènes violentes commencèrent.

Il y a deux ans environ, le jeune Antony quitta le foyer paternel, voulant ainsi éviter des disputes dont il se croyait la cause.

Il était revenu depuis un mois et demi et ne put que constater que l'état des choses n'avait pas changé. Enfin le jour du drame il y avait une bonne semaine que le plus parfait désaccord régnait dans le ménage.

(Lire la suite en deuxième page)

RÉVOCATIONS de maires et d'adjoints

Vichy, 25. — Le « Journal Officiel » publie une liste de révocations de maires et d'adjoints et de dissolution de conseils municipaux.

Pour plusieurs conseils municipaux, la raison de la dissolution est la division au sein du conseil de nature à entraver l'action municipale ou la négligence coupable dans l'exercice de fonctions ou encore manque d'activité patent.

On relève notamment : sont révoqués : M. Liautaud, maire de St-Martin-Montrom (Alpes Maritimes) pour avoir quitté sa commune et s'être désintéressé des devoirs de sa charge ; M. Belpèche, adjoint au maire de Marsela (Lot), pour avoir perçu indûment un traitement de médaillé militaire, etc...

D'autre part, sont déclarés démissionnaires d'office certains maires ou adjoints, notamment M. Dejan, conseiller municipal de Montpellier, inculpé de détournements de tickets d'alimentation ; M. Moreau, conseiller d'arrondissement d'Auch, dans le Gers ; M. Girod, conseiller municipal de Montpellier ; MM. Ravanens, Martin et Gauche, conseillers municipaux de Grenoble.

La fourniture du lait aux ouvriers occupés à des travaux insalubres

Vichy, 25. — Il a été signalé au ministre de la Production industrielle et du Travail que des ouvriers effectuant des travaux insalubres ne recevaient plus de leurs employeurs la quantité de lait qui était mise à leur disposition par le régime de certaines conventions collectives. Les difficultés de ravitaillement et les mesures de rationnement mettraient, dans certains cas, les chefs d'entreprises dans l'impossibilité de s'acquitter de cette obligation.

Le ministère de la Production industrielle et du Travail croit utile de rappeler, à ce propos, que, selon l'avis formulé par la commission d'hygiène industrielle, le lait ne peut pas être considéré comme un contre-poison pouvant prévenir les affections d'origine professionnelle. L'Académie de Médecine, après avoir émis un avis analogue, ne s'est d'ailleurs opposée à aucune distribution de lait dans les usines.

Cette distribution doit donc être considérée comme un complément de salaire ; dans le cas où les employeurs se trouveraient dans l'impossibilité de distribuer du lait aux ouvriers, on estime qu'ils devraient donner à ceux-ci une indemnité compensatrice.

Le pourvoi en cassation de Bernard Nathan a été rejeté

Vichy, 25. — La Cour de Cassation a rejeté le pourvoi formé par Nataniel Calondas, dit Bernard Nathan, qui a été condamné par la Cour d'Appel de Paris à 5 ans de prison et 5 ans de privation de ses droits civiques pour escroquerie commise au préjudice de sociétés cinématographiques.

Elle a également rejeté les pourvois formés par ses complices, dont l'un était condamné à 3 ans de prison et l'autre condamné à 2 ans de la même peine.

Tchang Kaï Check et les communistes

Une décision du chef chinois crée une tension entre son gouvernement et celui de Moscou

On annonce de Hong-Kong que le maréchal Tchang Kaï Check a pris la décision de transférer les troupes communistes en des régions de la Chine autres que celles qu'elles occupaient jusqu'ici. Selon l'agence Domei, cette décision a provoqué une certaine tension entre Tchoung-King et Moscou.

Certaines informations provenant de Tchoung-King laissent entendre que l'U. R. S. S. a interrompu des fournitures de matériel de guerre à Tchang Kaï Check depuis le mois d'octobre, en représailles du refus du général d'accepter une formule de compromis proposée par Moscou pour régler le conflit avec les troupes communistes.

TCHANG KAI CHECK (Ph. Archives)

D'autre part, selon une dépêche de Hong-Kong à l'agence Domei, le Conseil National militaire de Tchoung-King a ordonné la dissolution de toutes les organisations affiliées au parti communiste et aux armées communistes chinoises.

Un prêt américain de trois milliards de dollars à l'Angleterre ?

New-York, 24. — M. Marshall président de la Commission contre la participation américaine à la guerre, a déclaré que M. Roosevelt demanderait, d'une part l'autorisation du Congrès pour prêter trois milliards de dollars à l'Angleterre pour ses achats d'armements, ainsi qu'il ne demanderait pas la modification de la loi de neutralité.

Dans la législation [illegible] de ces dernières années, [illegible] un cas particulier [illegible] d'incohérence [illegible]